Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Bâtiment A et B
2, rue Nicolas Joseph-Cugnot
35000 RENNES

LPO BRETAGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

LPO BRETAGNE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
RCS : 529 562 134

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association LPO BRETAGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LPO BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « *Principes et conventions générales* » et « *Modifications de comptes liées au plan comptable : application du règlement ANC n°2023-03* » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Rennes,

5/6/2026

Signé par :
Mireille Revault
FB1FC0C9A52D43B...

Mireille Revault

Associée

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	24 427	14 094	10 332	7 953
	Autres immobilisations corporelles	23 783	12 942	10 841	5 051
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	500		500	500
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 812		3 812	2 000
	TOTAL (II)	**52 522**	**27 036**	**25 485**	**15 504**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	9 786		9 786	9 539
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	389 187	1 733	387 454	300 689
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	123 669		123 669	107 395
	Charges constatées d'avance	811		811	694
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	331 629		331 629	254 760
	TOTAL (III)	**855 081**	**1 733**	**853 348**	**673 077**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	**907 603**	**28 769**	**878 834**	**688 580**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			3 812	2 000
	(2) dont créances à plus d'un an				

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	390 862	294 915
	Excédent ou déficit de l'exercice	**87 978**	**95 947**
	Total des fonds propres (situation nette)	**478 840**	**390 862**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**478 840**	**390 862**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	57 932	48 816
	Total des provisions	**57 932**	**48 816**
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	247	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 620	30 327
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	136 050	128 223
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 979	24 117
	Produits constatés d'avance	164 165	66 236
	Total des dettes (1)	**342 062**	**248 903**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**878 834**	**688 580**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	341 814	248 903
(2)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	92 147	77 528
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	59 660	58 448
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	587 771	529 207
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	398 800	265 023
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	46 139	43 557
	Mécénats	93 000	55 475
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		5 636
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	2 343	89
	Total des produits d'exploitation	**1 279 859**	**1 034 963**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	32 549	27 347
	Variation de stocks	(247)	(2 806)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	222 765	194 587
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	41 740	24 191
	Salaires	684 078	531 369
	Cotisations sociales	192 385	144 039
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 357	6 626
	Dotation aux provisions	9 116	10 587
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	415	7
	Total des charges d'exploitation	**1 192 159**	**935 948**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**87 701**	**99 015**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**87 701**	**99 015**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 300	1 978
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**1 300**	**1 978**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**1 300**	**1 978**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**89 000**	**100 994**
	Produits exceptionnels		**8 134**
	Charges exceptionnelles		**7 595**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**539**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	1 022	5 586
	TOTAL DES PRODUITS	**1 281 159**	**1 045 075**
	TOTAL DES CHARGES	**1 193 181**	**949 128**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**87 978**	**95 947**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	2 035	5 000
Bénévolat	288 815	193 320
TOTAL	**290 850**	**198 320**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	2 035	5 000
Prestations		
Personnel bénévole	288 815	193 320
TOTAL	**290 850**	**198 320**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Association :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **878 834** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 281 159** euros et un total **charges** de **1 193 181** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **87 978** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Objet social et caractéristiques de l'activité

Il a été créé à Rennes, le 16 octobre 2010, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 actuellement dénommée "LPO Bretagne".

Cette association a pour objet d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité sur le territoire de la région administrative Bretagne.

Pour mener à bien ses actions, les domaines d'intervention de l'association sont :
- la connaissance, l'expertise et la recherche,
- la protection , la conservation et la défense,
- la gestion et la reconquête,
- l'éducation et la valorisation.

L'association contribue à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la nature et de la biodiversité en proposant toutes actions qui leur seraient favorables.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuel du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
Par exception, et en raison de l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2023-03 modifiant les dispositions du règlement ANC n°2018-06, des ajustements dans la présentation et l'évaluation de certains postes ont été opérés pour l'exercice clos au 31/12/2025. Leur impact est présenté dans la note "Application du règlement 2023-03" de la présente annexe.

- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A l'exception des éléments présentés dans la note "Application du règlement ANC n°2023-03" de la présente annexe, aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité de l'association est fiscalisée à 11.46 % sur l'exercice 2025, contre 20.96 % en 2024.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amortissement
Matériel optique	4 à 5 ans	25 à 20 %
Matériel	4 ans	25 %
Matériel de bureau	3 ans	33,33 %

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions

Constituent des suventions, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Cotisations auprès des membres

L'association appelle des cotisations auprès de ses membres. Le fait générateur est la refacturation par la LPO France.

Provision indemnités pour départ à la retraite

La provision des indemnités pour départ à la retraite est comptabilisée, les éléments de calcul sont détaillés ci-après.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 079 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 079 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : néant

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 2025 s'élève à 4 390 € HT.

Effectif

L'effectif est de 22.5 ETP au 31/12/2025 contre 19.8 ETP au 31/12/2024.

Modofications de compte liés au plan comptable : application du règlement ANC n°2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n° 2022-06 portant modernisation du Plan comptable général. Cette évolution entraîne des modifications dans la présentation et le classement de certaines opérations comptables, sans incidence sur les principes d'évaluation retenus.

Les principaux impacts concernent notamment la suppression de la notion de résultat exceptionnel pour la majorité des opérations, celles-ci étant désormais, sauf cas particuliers, reclassées en résultat d'exploitation.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	294 915	95 947			390 862
Excédent ou déficit de l'exercice	95 947	(95 947)	87 978		87 978
Situation nette	**390 862**		**87 978**		**478 840**
Droits des propriétaires					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**390 862**		**87 978**		**478 840**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 723		7 899		1 196	24 427
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 288		12 505		6 010	23 783
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**35 010**		**20 405**		**7 206**	**48 210**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	500					500
	Prêts et autres immobilisations financières	2 000		1 812			3 812
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 500**		**1 812**			**4 312**
	TOTAL	**37 510**		**22 217**		**7 206**	**52 522**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			9 770	4 325		14 094
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			12 237	3 438	2 733	12 942
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**22 007**	**7 762**	**2 733**	**27 036**
	TOTAL			**22 007**	**7 762**	**2 733**	**27 036**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	48 816	9 116		57 932
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**48 816**	**9 116**		**57 932**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		1 733		1 733
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**1 733**		**1 733**
	TOTAL GENERAL	**48 816**	**10 849**		**59 665**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	10 849	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 812	3 812	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	1 733	1 733	
	Autres créances clients, usagers	387 454	387 454	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 562	4 562	
	Taxes sur la valeur ajoutée	658	658	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	118 449	118 449	
	Charges constatées d'avance	811	811	
	TOTAL DES CREANCES	**517 479**	**517 479**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 620	37 620		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	49 480	49 480		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 223	53 223		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 301	18 301		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 047	15 047		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 979	3 979		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	164 165	164 165		
	TOTAL DES DETTES	**341 814**	**341 814**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Charges à payer

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**94 265**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**19 401**
Fournisseur factures non parvenues	*19 401*	
Dettes fiscales et sociales		**73 714**
Dettes provisionnées congés à payer	*46 094*	
Charges sociales sur CP	*13 215*	
Etat Charges à payer	*14 405*	
Autres dettes		**1 150**
Usagers - R.R.R à accorder	*1 150*	

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Produits à recevoir

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**1 150**
Autres créances clients		**1 150**
Usagers factures à établir	*1 150*	

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Charges et Produits constatés d'avance

31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	811	164 165
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	**811**	**164 165**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contrib. fi. des autorités de tarification							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Néant

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	150 940		247 860			398 800
Subventions d'investissement						
TOTAL	**150 940**		**247 860**			**398 800**

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Région		56 770	
FEDER		150 940	
Fonds vert		140 800	
Département		40 375	
Divers		9 915	
Totalisation		**398 800**	

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
salariés de moins de 35 ans		9 148	
salariés entre 35 et 44 ans		23 736	
salariés entre 45 et 54 ans		18 132	
salariés de plus de 55 ans		6 916	
		57 932	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**57 932**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

La provision pour charges a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 9 116 €.
Elle a été calculée sur la base d'un âge de départ à la retraite de 64 ans, d'une évolution des salaires de 2%, d'un tauxd'actualisation de 3.96 %, d'un turn orver faible et de la table de mortalité provisoire INSEE 2022-2024, sur la base d'un départ volontaire à la retraite. Le taux de charges patronal retenu pour les cadres est de 40% et de 30% pour les non cadres.
La convention collective prévoit une indemnité de départ à la retraite.

Docusign Envelope ID: 8E80378D-842D-824C-80D8-8B79839B1AA5

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise à disponsition plateforme téléphonique Skill telecom	2 035	5 000
	2 035	5 000
Bénévolat		
Bénévolat 24 311 heures x 11,88 € smic	288 815	193 320
	288 815	193 320
Total	**290 850**	**198 320**

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition plateforme téléphonique Skill telecom	2 035	5 000
	2 035	5 000
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole	288 815	193 320
	288 815	193 320
Total	**290 850**	**198 320**